

Assemblée Ecclésiale Provinciale Île-de-France

Les 8 diocèses d'Île-de-France et le diocèse aux Armées ont lancé début 2026, une consultation dans toutes les paroisses pour réfléchir comment accueillir et accompagner les très nombreux catéchumènes, néophytes et confirmands qui représentent un enjeu majeur pour nos communautés.

En se laissant guider par l'Esprit Saint, notre paroisse a organisé 3 rencontres. La première, le 12 février, nous a permis de réfléchir sur les raisons de l'accroissement très rapide de ces nouveaux convertis. L'importance de l'action de l'Esprit Saint qui transcende nos jugements, est clairement apparue. Quelle joie de voir l'arrivée de ces nouveaux croyants. L'Esprit Saint agit de multiples manières dans un monde en pertes de repères et déboussolé.

La seconde rencontre synodale de notre paroisse a eu lieu le 18 mars. Avec l'aide de l'Esprit Saint, nous avons réfléchi à la manière d'accueillir ces nouvelles vocations chrétiennes. Nous avons compris combien une profonde conversion de chacun de nous était requise : l'accueil doit être fondé sur l'écoute, en respectant chacun dans sa nature propre et en se mettant à l'écoute de l'Esprit Saint. Nous sommes appelés à les porter dans notre prière et leur donner une place active dans la paroisse. Il s'agit d'une action continue qui nous implique tous.



Lors de la troisième rencontre synodale, le 16 avril, nous avons réfléchi aux changements dans notre communauté que l'accueil de ces nouveaux chrétiens implique. Il s'agit d'une véritable conversion. Le premier changement est relationnel : de ne pas vivre notre Foi de manière isolée, mais en communauté fraternelle soucieuse les uns des autres. Dans cette attitude fraternelle, nous sommes invités à l'accueil et au témoignage de notre Foi, un don de Dieu. Dans cette écoute respectueuse, l'humilité est une qualité essentielle. Dans notre témoignage, nous sommes invités à partager notre joie et notre gratitude devant les dons de Dieu. Pour leur permettre de bien s'intégrer dans notre communauté, il est nécessaire de leur faire des propositions concrètes d'actions à mener ensemble au sein de la communauté.

**ASSEMBLÉE
ECCLÉSIALE
PROVINCIALE** | **Île-de-France**

Sans attendre les conclusions de l'Assemblée Ecclésiale Provinciale à la Toussaint 2027, notre démarche paroissiale nous permet dès à présent de prendre des mesures concrètes pour améliorer l'accueil des nouveaux chrétiens.

Dominique de la VALLÉE POUSSIN, diacre.

À NE PAS MANQUER

Vendredi 19 juin

de 19h00 à 22h30 à Sainte-Pauline
55 boulevard d'Angleterre.



Scène musicale avec :

- Saynète des enfants du patronage.
- Karaoké des enfants du caté.
- Chants et musiques festives.
- Pour sa première représentation, le groupe *Padre, Sisters 'n' Brothers* !

Grand barbecue et buffet partagés :

- Chacun apporte saucisses et grillades à cuire aux barbecues disponibles sur place.
- Chacun apporte aussi salades et desserts pour constituer un grand buffet commun.
- La paroisse offre l'apéro, le pain et le vin !

Bénédiction des feux de la Saint-Jean :

- Prière de louange et de confiance, bénédiction et envoi.

Nous avons besoin de nombreux volontaires pour aménager et décorer les lieux, surveiller les barbecues et organiser le buffet, contribuer à l'animation, chanter, danser, prier, bref pour donner à cette fête son caractère festif, fraternel et spirituel ! Pour toute demande d'information ou toute contribution que vous pourriez apporter, scannez le QR code ci-joint ou manifestez-vous auprès du secrétariat ✉ paroisse@stemargueritepauline.fr



FÊTE DE LA MARGUERITE



Dimanche 21 juin, Parc de Ibis

Cette année, notre ville met la Fête de la Marguerite au rythme de la Fête de la Musique. Le temps d'une journée, laissez-vous porter par une atmosphère festive, chaleureuse et musicale, au cœur du cadre enchanteur du Parc des Ibis.

📧 villeduvesinet.fr/evenements/marguerite-en-musique

Messe en plein air à 10h30

La paroisse participera activement à la Fête de la Marguerite en célébrant une messe à 10h30 au Parc des Ibis, en présence de délégations des villes avec lesquelles le Vésinet est jumelé.

Il n'y aura donc pas de messe à 10h00 à Sainte-Marguerite ni à 11h00 à Sainte-Pauline le 21 juin. La messe du 20 juin à 18h30 à Sainte-Marguerite et celle du 21 juin à 18h00 à Sainte-Pauline sont maintenues.

ORDINATION ET PREMIÈRES MESSES DE LOUIS GAILLARD



Ordination presbytérale

Dimanche 28 juin à 15h30 à la cathédrale Saint-Louis de VERSAILLES, Louis GAILLARD, notre diacre, sera ordonné prêtre par Monseigneur Luc CRÉPY le 28 juin prochain à la cathédrale de Versailles avec Amaury VALLETTE d'OSIA, César LESNE, Frédéric de MOUCHERON, Pierre SUDAN et Thomas FOURNIER.

Vous êtes tous invités. Organisez un covoiturage et arrivez une heure à l'avance à la cathédrale pour y prendre place.

La paroisse tient à offrir au Père Louis une chasuble. Pour participer à ce cadeau commun, vous pouvez déposer votre don en chèque ou en espèces au secrétariat, dans une enveloppe dédiée à cette intention, ou bien participer à une cagnotte en ligne en cliquant sur le lien : [Ordination de Louis](#)



Premières messes

Grande joie : le Père Louis présidera sa première messe **lundi 29 juin** à 19h30 à l'église Sainte-Marguerite, en la solennité des saints Pierre et Paul. C'est à cette occasion que la paroisse lui remettra le cadeau qui lui permettra de faire confectionner la chasuble de son choix.



Une grande joie n'arrivant jamais seule, le Père Louis présidera aussi sa première messe dominicale le **dimanche 5 juillet** à 11h00 à l'église Sainte-Pauline.

Ensemble rendons grâce à Dieu pour les dons qu'il fait à son Église !

À VOS AGENDAS



Lundi 1^{er} juin : messe à 19h00 à Sainte-Marguerite en la fête de la Visitation de la Vierge Marie à Élisabeth.

Dimanche 7 juin : messe à 10h00 à Sainte-Marguerite avec les jeunes de l'aumônerie qui feront leur profession de foi.

Dimanche 7 juin : messe à 11h00 à Sainte-Pauline avec des enfants de la catéchèse qui feront leur première communion.



Visite de l'église Sainte-Marguerite

La visite prévue le 14 juin est avancée au dimanche 7 juin à 15h30. Entrée libre. Rendez-vous sur place. Thème : les vitraux de l'église.



Repas partagés

Le prochain repas partagé aura lieu vendredi 12 juin à 12h30 à Sainte-Pauline. Et du 8 juillet au 26 août inclus, les Dîners de l'Été auront toutes les mercredis à Sainte-Pauline à 19h15 après la messe paroissiale de 18h30.

À VOS AGENDAS (SUITE)



Fête des familles pour les 120 ans des AFC

Samedi 13 juin, rendez-vous à 11h00 à Sainte-Pauline : pique-nique puis après-midi festive et messe à 18h30 à Sainte-Marguerite.



Concert à Sainte-Pauline

Le Chœur Saint-Germain et l'orchestre Opera Sinfonia dirigés par Laudine BELLIARD, présentent un concert de musique sacrée dédié à Vivaldi, dimanche 14 juin à 15h00 à Sainte-Pauline. Réservations sur [HelloAsso](https://HelloAsso.com).

Carnet paroissial

Nous remercions pour les baptêmes de Constance GOBE, Augustin STEINER, Léna DE LAURE, Constance EON-BLACHIER, Augustin MENANTEAU.

Nous recommandons à vos prières Pierre HECKMANN, François LASSOUT, Cornelis de HEER dont nous avons célébré les obsèques.

HORAIRES HABITUELS

À l'église Sainte-Marguerite

🏠 Place de l'Église

Messes dominicales

Le samedi à 18h30
Le dimanche à 10h00

Messes de semaine

Le mercredi à 9h00
Le vendredi à 10h45

Confessions

Le vendredi à 11h15
Le samedi à 17h30

À la Maison paroissiale

🏠 10 place de l'Église
☎ 01 39 76 52 03

Permanences d'un prêtre

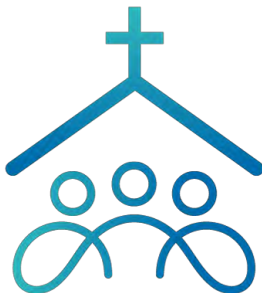
Le samedi de 10h00 à 12h00 (P. Grégoire)*

Accueil

Du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00

Secrétariat

Du lundi au jeudi, de 10h00 à 12h00



✉ paroisse@stemargueritepauline.fr
🌐 stemargueritepauline.fr

À l'église Sainte-Pauline

🏠 55 boulevard d'Angleterre



Messes dominicales

Le dimanche à 11h00
Le dimanche à 18h00

Messes de semaine

Le mardi à 18h30
Le jeudi à 9h00

Confessions

Le mardi à 18h00

À l'Accueil Sainte-Pauline

🏠 55 boulevard d'Angleterre
☎ 01 39 76 69 68

Permanences d'un prêtre

Le vendredi de 17h00 à 18h30 (P. Grégoire)
Le samedi de 10h00 à 12h00 (P. Anicet)

Accueil

Le vendredi et le samedi, de 10h00 à 12h00

Secrétariat

Le vendredi, de 10h00 à 12h00

En raison des fêtes des écoles Sainte-Jeanne-d'Arc et Sainte-Odile, le Père Grégoire ne pourra assurer sa permanence les samedis 20 et 27 juin.